



# NOUS



Numéro 18

Bulletin des Anciens Élèves de Notre-Dame de Sainte-Croix - Le Mans

Juin 2011

## Petite introduction

Chers anciens, chers amis.

Depuis quelques mois, votre association a commencé un travail gigantesque, celui d'identifier les divers documents accumulés dans les greniers de l'établissement depuis sa création, afin de mettre de l'ordre dans tout ce qui concerne directement les anciens et de prendre note des éléments éventuellement manquants. Ce travail a été initié par Francis Marsollier (Promo 1955) avec, parmi d'autres, le soutien de Michel Mémin (Promo 1960) et de Jean-Jacques Vasseur (Promo 1963). Grâce à eux, nous disposons maintenant d'un nombre impressionnant de photos (particulièrement les photos de classe), de presque tous les bulletins d'anciens édités depuis la création de l'association en 1875, ainsi que de listes d'élèves telles qu'elles ont été établies chaque année par l'administration de l'établissement.

Comme vous pouvez l'imaginer, l'ensemble de ces documents constitue une richesse considérable. Nous avons déjà commencé à les trier, avec deux objectifs prioritaires : les mettre en ordre et identifier ceux qui semblent manquer. Ainsi, si l'on exclut un ensemble complet relié de tous les anciens « Nous », certains numéros n'ont pas été retrouvés sous leur forme individuelle. Peut-être l'un ou l'autre d'entre vous disposerait-il d'un de ces documents et accepterait-il d'en faire don à l'association. D'avance, nous le remercions. Voici la liste des numéros manquants : 32, 34, 35, 40, 42, 49, 53, 56 et 77.

Bien évidemment toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour aider l'équipe existante dans la continuation de cette tâche.

Parallèlement nous avons finalisé la préparation du nouveau site internet de l'association, grâce au dynamisme de Marie-Pierre Prost (Promo 1982). Il doit être mis en ligne d'ici à la fin du mois de juin sous [www.anciens-stecroix-lemans.com](http://www.anciens-stecroix-lemans.com)

Ce site est à votre disposition. Il a pour objectif de constituer un lien permanent et aussi interactif que possible entre les anciens de Sainte-Croix et leur association. Son succès dépendra très largement de vous. Il est absolument nécessaire qu'une équipe puisse être constituée autour de Marie-Pierre afin de la faire vivre. Ceux qui sont intéressés peuvent joindre Marie-Pierre en utilisant notre nouveau « mail » : [contact@anciens-stecroix-lemans.com](mailto:contact@anciens-stecroix-lemans.com)



Depuis notre dernière Assemblée générale, notre camarade Jean-Noël Lesellier (promo 1962) s'est attelé à une autre mission essentielle : accroître encore notre fichier des anciens (déjà plus de 1500 noms). Pour ce faire, il a privilégié une approche concentrée sur certaines promotions choisies en fonction des dates de présence dans l'établissement de ceux qui l'aident dans ces recherches. Merci particulièrement à Alain Foubert (Promo 1965) et à Hervé de Tarade (Promo 1970) qui ont pris en charge certaines années. Jean-Noël aimerait que d'autres anciens puissent le soutenir dans ce travail. Vous lirez avec intérêt dans ce numéro les quelques lignes qu'il consacre à la présentation de la méthode proposée.

Jean-Noël est par ailleurs très actif dans l'association propriétaire de l'établissement. Des travaux de rénovation sont nécessaires et vont être engagés dans les années qui viennent. Nous sommes, en tant qu'anciens élèves, particulièrement concernés par l'avenir de notre établissement. Je suis certain que vous porterez une attention toute particulière aux informations qu'il nous fournit dans ce numéro sur les projets de rénovation et sur l'aide qu'il

espère pouvoir obtenir de nous tous.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques lignes d'introduction sans mentionner la Fédération des Anciens Élèves des Établissements Jésuites d'Éducation qui vient d'engager une nouvelle vie avec un nouveau Président, Emmanuel Boinnot, ancien de SFX à Vannes. La Fédération cherche à appuyer la Compagnie de Jésus dans sa mission d'éducation en France. Elle souhaite aussi constituer un véritable lien au sein de la grande famille des anciens élèves des Jésuites en France bien sûr, mais aussi en Europe et dans le monde à travers leurs associations respectives. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site [www.anciens-des-jesuites.fr](http://www.anciens-des-jesuites.fr). Nous pouvons être fiers d'appartenir à cet ensemble. Il ne nous reste plus qu'à vivre selon les enseignements reçus, chacun selon ses possibilités et son environnement.

*Claude Mémin*

*Président de l'association*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE N.D. DE SAINTE-CROIX SAMEDI 8 OCTOBRE 2011

**AVEC LE PÈRE JEAN-YVES GRENET (PROMOTION 1974), PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

*Le Père Grenet est Provincial de France depuis le 15 août 2009. Il exerçait alors les fonctions de délégué du Provincial pour les établissements scolaires.*

*Après Sainte-Croix, il est sorti de l'École des Mines de Nancy. Il a effectué ensuite trois années de coopération au Cameroun, avant de rentrer dans la Compagnie de Jésus en 1982.*

*C'est avec une grande joie que nous l'accueillerons dans son ancien établissement.*

## Assemblée générale du 9 octobre 2010

**Résumé de l'exposé de  
Jean-Noël LESELLIER**

### « LES SERVICES À LA PERSONNE »

L'expression « services à la personne » regroupe sous une même appellation des activités anciennes qui viennent, depuis quelques années, sur le devant de la scène économique, sociale et politique pour de multiples raisons.

Ces activités, ménage, repassage, garde d'enfants, assistance aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes, assistance informatique et Internet à domicile, soutien scolaire et cours particuliers, entretien du jardin, préparation de repas, etc. ont comme caractéristiques communes d'être réalisées au domicile et facilitatrices de vie quotidienne notamment pour concilier vie professionnelle et vie familiale des foyers bi-actifs.

Elles sont en train de se constituer en une véritable profession organisée en raison de leur externalisation progressive. Toutes les professions naissent d'ailleurs de l'externalisation d'une autre activité en passant du faire soi-même (auto production) au faire faire qui prend de plus en plus aujourd'hui la forme d'un acte d'achat de service (comme client ou employeur d'une personne à domicile) après avoir eu la forme qui existe encore parallèlement d'une solidarité ou familiale ou sociale ou de voisinage.

L'émergence d'une profession, n'est autre que la conséquence des lois d'évolution des sociétés organisées qu'Edgar Morin a mises en évidence : métamorphose et complexité. Ainsi l'activité de ménage a toujours la même finalité depuis la nuit des temps, celle de rendre propre l'habitation familiale, mais elle se transforme et se complexifie. La complexité est la conséquence non seulement de la multiplication des types de supports (textiles, revêtements divers), du progrès des techniques (aspirateur, produits, lave-linge, etc.), du développement des connaissances scientifiques (hygiène, etc.) et des formes d'exercice de l'activité (salarié d'un employeur privé, recours à la prestation de services, etc.) mais aussi du mode d'organisation de la famille et d'occupation du domicile. L'utilisateur, en externalisant, reconnaît éventuellement dans le professionnel qu'il utilise ou emploie la détention d'une compétence qu'il ne possède pas. Il fait peut-être le choix de disposer de temps pour lui-même ou sa famille ou il ne peut faire par lui-même en raison d'une incapacité physique temporaire ou définitive, partielle ou totale. Il est possible aussi qu'il ait besoin d'être encouragé ou aidé par un tiers pour pouvoir faire.

Nous sommes avec les services à la personne en présence d'une profession. Car les activités concernées ont les attributs de toutes les professions tels l'éthique, la déontologie, des savoirs techniques avec leurs spécialisations, une relation à l'autre, un processus service qui provoque le passage d'un état à un autre état. Mais on leur reconnaît aussi un statut collectif dans la société, avec des conventions collectives, une caisse de retraite particulière, un régime de prévoyance, des règles légales spécifiques, une filière complète de formation (du CAP au Bac+7).

On y trouve une éthique, c'est-à-dire une morale, car toutes les professions doivent se conformer à la morale sociale (cf. le décalogue de Moïse, ne pas voler, respecter autrui, etc.), une déontologie (des règles professionnelles) comme la discrétion et le secret professionnel. Il y a aussi, des savoirs techniques. Par exemple pour détacher une moquette, encore faut-il savoir identifier la matière du support (laine ou textile synthétique, ou autre) et la nature de la tâche (minérale ou végétale / organique) pour déterminer la bonne méthode et les

moyens adéquats à utiliser. On pourrait multiplier les exemples dans d'autres domaines par exemple les techniques pour lever une personne confinée au lit. Il faut ajouter aux savoirs techniques, la connaissance de la relation à l'autre, c'est-à-dire la dimension psychologique de l'activité ce qui suppose là aussi des connaissances et savoirs spécifiques avec une prédisposition marquée pour être capable de s'adapter à des cultures, systèmes de valeurs différents en prenant néanmoins certaines distances pour éviter le piège de l'affectivité. Enfin, il existe des processus particuliers. Ainsi, dans le soutien scolaire, avant de commencer, il faut réaliser non seulement un diagnostic de niveau mais aussi établir un véritable diagnostic cognitif pour déterminer la meilleure méthode d'apprentissage.

De plus, ces activités, dans la société où nous vivons, se développent rapidement et deviennent un élément important de la vie économique et une composante de l'emploi. Cette croissance n'est pas prête de s'arrêter. Pour information, ce secteur a créé 500.000 emplois en 6 ans. Depuis 10 ans, il est le secteur le plus créateur d'emplois dans notre pays.

Ces activités connaissent depuis 10 ans une croissance moyenne de plus de 5%, c'est-à-dire plus du double de la croissance du PIB et certaines années, la croissance a même été supérieure à 10%. Elles emploient aujourd'hui plus de 2 millions de salariés qui représentent environ 1 million d'emplois en équivalent temps plein sur 27 millions d'emplois au total en France. On sait aussi que l'espérance de vie croît en moyenne de 3 mois par an et que le nombre de centenaires qui était de 130 en 1900 va passer à plus de 165.000 en 2050. On s'attend à une augmentation de 20% du nombre de personnes dépendantes du fait de l'âge. Elles sont déjà aujourd'hui environ 1.500.000. Le taux d'activité des femmes est maintenant de 81% et elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir une aide à la maison. Les familles ont l'obsession de la réussite scolaire de leur progéniture. Les couples sont de plus en plus instables (40% de divorces) et le nombre de foyers mono parentaux croît très rapidement (1/3 des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté) de même que le nombre des familles recomposées. Tous ces faits sont générateurs d'une demande de service ou d'aide à la famille pour se faciliter la vie quotidienne.

Aujourd'hui, on assiste à un important développement de l'offre pour répondre à une demande forte, qu'il s'agisse d'associations qui sont historiquement les plus anciens acteurs avec les salariés en direct, d'un particulier ou de centres communaux d'action sociale ou d'entreprises qui ne sont présentes dans le secteur que depuis 1996, car il a fallu une loi pour leur permettre d'exercer une activité considérée jusque là comme non économique et appartenant à la sphère ou familiale ou sociale ou associative.

Les services à la personne représentent actuellement un volume d'activité économique de 16 milliards, c'est-à-dire plus que l'habillement et le textile, l'industrie agro alimentaire, le papier carton, l'industrie du verre. Et, en plus, il s'agit d'une activité non délocalisable. Elle est toutefois mal considérée dans notre société qui, héritière de la civilisation industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, a privilégié et valorisé les sciences exactes pour tout ce qui avait un rapport avec l'emploi et la création de richesse.

Les services à la personne ne seraient-ils pas dans le sens de l'histoire ? Notre société après avoir développé l'industrie, est allée vers les services aux entreprises. Ne serait-ce pas le tour des services à la personne d'être une nouvelle étape de l'évolution économique et sociale ?

Ce secteur est actuellement aidé par des dispositifs fiscaux ou sociaux : réduction ou crédit

d'impôt, exonérations et abattements de charges sociales qui ont été récemment revus à la baisse lors de la discussion du budget 2011 au parlement. Pourquoi de tels avantages fiscaux ou aides ? Diverses raisons militent en faveur de ces aides. Il y a par exemple, un certain nombre de personnes, notamment dépendantes ou handicapées qui ne disposent que de petits revenus. Elles ont besoin de ces services pour les actes de la vie quotidienne alors que leurs seuls revenus ne leur permettent pas de se les payer. C'est aussi un moyen indirect de lutte contre le travail au noir. En effet, en baissant le coût du travail légal, le législateur encourage nos concitoyens à se détourner du travail illégal. Ces avantages fiscaux ou sociaux n'auront qu'un temps. Ils disparaîtront lorsque le professionnalisme de ces activités sera ancré dans les esprits et la société. Aujourd'hui, ce n'est pas encore le cas, car il faut constater un véritable processus de déconstruction psychologique du professionnalisme de ces activités. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le domaine du ménage, de la préparation des repas, du repassage familial. Cette activité est le plus souvent dévolue à la femme qui, jusqu'encore assez récemment, était cantonnée aux tâches ménagères, apprenait par transmission familiale venant de sa mère. Elle n'avait pas suivi de formation spécifique, ne possédait pas de diplôme et n'était pas payée pour cela. Il en résulte, dans l'inconscient, que ces activités n'ont pas de valeur et donc ne sont pas professionnelles. Mais cette idée évolue et régresse avec l'externalisation de ces tâches, la femme ayant désormais une activité professionnelle, le plus souvent extérieure au domicile.

Depuis 10 ans, on constate que l'emploi direct d'un salarié par un particulier régresse en part de marché, et que c'est le dispositif prestataire qui croît. La famille devient, pour des raisons de simplicité et de commodité, client d'une structure spécialisée professionnelle (association, entreprise, CCAS). L'emploi direct est passé de 92% à 72% en 10 ans. Les associations sont passées de 5 à 18%, les CCAS de 2 à 3%, les entreprises de 0,1% à 7%. Le travail au noir dans le secteur serait passé de 60% à moins de 35% ce qui a généré des cotisations sociales, des recettes de TVA, etc., qui compensent largement les exonérations ou avantages fiscaux et sociaux consentis aux particuliers.

Pour conclure, pourquoi ne pas évoquer Pierre Teilhard de Chardin, illustre paléontologue jésuite ? Ce spécialiste observateur des évolutions des sociétés considérait que l'univers et les sociétés humaines progressaient de manières parallèles et simultanées, à la fois vers une socialisation croissante et vers une personnalisation croissante.

L'homme, selon lui, veut être de plus en plus considéré pour lui-même comme une personne maîtresse d'elle-même. Dans le même temps il est de plus en plus dépendant et solidaire des autres hommes, dans une société complexe.

Les services à la personne peuvent être considérés comme une illustration de cette théorie parce qu'ils sont au point de rencontre de l'homme en tant qu'individu avec la société, entre d'un côté l'intime et le familial et de l'autre la société. Ils sont donc un enjeu au cœur des problèmes de LA SOCIÉTÉ en tant que système.

En concluant, j'invite ceux qui veulent en savoir plus à lire les différents ouvrages que j'ai écrits sur le sujet et qu'on peut trouver en librairie. L'un de mes livres a d'ailleurs été préfacé par François Fillon, es qualité de Premier Ministre, auquel le président de notre association des anciens m'a demandé aujourd'hui de me substituer. J'espère ne pas vous avoir trop déçu avec un sujet, peut être, éloigné de vos préoccupations.

## A Propos du fichier des Anciens

Il s'agit de poursuivre le travail de résurrection qu'ont commencé à réaliser Jean-Bernard Orvoën et surtout Michel Mortier qui a préparé les deux derniers annuaires notamment celui de 2005 et enfin celui de 2008 avec le concours de Claude Mémin.

La tâche est considérable et je suis dans l'incapacité de la réaliser à court terme sans le concours de quelques bonnes volontés qui disposeraient d'un peu de temps. Et ce texte est un appel à ceux qui seraient intéressés.

En effet, pendant quasiment 30 ans de 1971 à 1998, l'association des anciens a été en sommeil. Or un fichier ça bouge. Les uns déménagent. Certains disparaissent. Chaque année, des nouveaux rejoignent la catégorie des anciens. Les filles se marient et pour la plupart changent de nom, ce qui rend plus difficile la recherche. En fait, c'est un travail de Pénélope !

En ce qui me concerne, ma mission est de retrouver ceux qui ont disparu du fichier ou dont on est sans nouvelle, et de savoir ce qu'ils sont devenus.

Sur le plan technique, il faut disposer d'une part d'Internet et d'autre part du téléphone illimité.

Internet est indispensable pour pouvoir consulter les moteurs de recherche notamment Google, l'annuaire « Pages blanches », les sites « Copains d'avant », « trombi.com », Viadeo, Facebook, LinkedIn, etc.

Les documents de base à utiliser sont :

- les annuaires « annuels » de Ste-Croix sur lesquels on trouve la liste des promotions de terminales classe par classe avec les dates de naissance des élèves, les adresses des parents au moment où les enfants sont scolarisés.

- les annuaires des anciens élèves de 1968 avec la mise à jour de février 1971 et les récents annuaires dont celui de 2008, le dernier publié et diffusé.

Il ne suffit pas d'avoir les outils et le matériel, encore faut-il une méthode !

Celle que j'utilise est la suivante, mais elle n'est sûrement pas parfaite car je l'ai élaborée de manière empirique.

D'abord, je relève, dans l'annuaire 2008 des anciens, promotion par promotion la liste des adhérents ce qui permet par différence d'établir la liste des manquants.

Ensuite, je contacte un par un, en général par téléphone, les adhérents avec lesquels je passe en revue la liste des manquants en leur demandant s'ils ont gardé des contacts avec certains de leurs anciens camarades.

Ceci permet de commencer à compléter la promo avec 15 à 20 adresses personnelles et / ou coordonnées professionnelles, quelquefois plus, mais jamais la promo en totalité, loin de là.

Il faut alors engager une 2<sup>e</sup> étape : On va utiliser l'annuaire de Ste-Croix de l'année de promo (année de terminale). On va le rapprocher du fichier des « pages blanches » en recherchant soit par les noms et adresses des parents soit à partir des numéros de téléphone. Cela permet de retrouver les parents qui n'ont pas changé d'adresse depuis l'année en question. On va alors les contacter par téléphone et leur demander de communiquer les coordonnées professionnelles et / ou les adresses personnelles de leur(s) enfant(s) qui ont été en terminale à Ste-Croix (dans certaines familles le nombre d'enfants qui

sont passés par Ste-Croix en terminale est impressionnant).

Au cours de cette 2<sup>e</sup> étape, on va récupérer encore entre 15 à 25% d'adresses (plus la promo est ancienne, moins les adresses des parents sont fiables). Ainsi, à ce stade, on arrive autour de 50 à 60 % d'adresses récupérées.

La 3<sup>e</sup> étape est, à partir du nom et du prénom, un travail de pisteur sur « pages blanches », Google, Viadeo, Copains d'avant, Facebook, Trombi.com, 123 People, etc. qui nécessite des rapprochements de vraisemblance et de logique. Lors de cette 3<sup>e</sup> étape, il faut, en raison d'homonymies, effectuer des contrôles par téléphone ou Internet.

Au terme de toutes ces recherches, on arrive à retrouver ce que sont devenus plus de 85% des anciens (y compris ceux qui sont décédés), les adresses exactes et / ou les coordonnées professionnelles.

Appel aux bonnes volontés : Si vous êtes volontaire pour participer à cette recherche, merci de vous faire connaître à : [jean-noel.lesellier@wanadoo.fr](mailto:jean-noel.lesellier@wanadoo.fr) ou laisser un message sur mon portable au 06 09 78 48 34. Vous pouvez aussi m'écrire à l'adresse suivante : 287 rue Prémartine, 72000 Le Mans.

Jean-Noël Lesellier

## Dîner Parisien 5 avril 2011

Cette année encore, les anciens de la région parisienne se sont retrouvés autour d'une bonne table pour fêter le printemps. Ce dîner s'est déroulé le 5 avril dernier chez Bofinger, rue de la Bastille, brasserie que nombre d'entre nous connaissent. Il s'agit d'un magnifique établissement de style « Belle Époque », avec une superbe coupole en verre qui ne peut qu'émerveiller un provincial comme moi !

Un grand merci aux organisateurs qui année après année permettent à nos anciens de Paris de se retrouver dans un lieu agréable ; particulièrement à Marie-Hélène Hubert, Michel Mortier et Nicolas Gouyé Martignac. Vous êtes tous bienvenus à les soutenir d'une façon ou d'une autre pour l'organisation et le succès de ces dîners. N'hésitez pas à faire des propositions, par exemple sur la date et / ou le lieu de rencontre, ainsi que sur la formule choisie.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Emmanuel Boinnot (ancien de SFX, Vannes), nouveau Président de la Fédération des Anciens Élèves des Établissements Jésuites d'Éducation. C'était l'occasion pour lui de nous présenter ses nombreux projets, avec l'objectif de redynamiser la Fédération, de la rendre plus adaptée aux souhaits et aux besoins des anciens, ainsi qu'à l'évolution de l'enseignement jésuite ou, plus généralement, de l'enseignement catholique en France.

Il souhaite que ces dîners parisiens soient ouverts à l'ensemble des anciens des établissements jésuites. Nombre d'associations ont des rencontres similaires à Paris. L'ouverture aux membres des autres associations contribuerait à enrichir les débats et à partager nos expériences. Pour information sur ces rencontres, vous êtes invités à vous rendre sur le site de la Fédération : [www.anciens-des-jesuites.fr](http://www.anciens-des-jesuites.fr)

Avec le Père Xavier Nucci sj, Emmanuel a l'intention d'organiser des dîners conférence à partir de septembre prochain à l'intention des professionnels et responsables d'associations diverses, visant à réunir une cinquantaine de personnes sur des thèmes d'actualité. Nous donnerons des informations en temps utile sur notre site. Pour tout renseignement, vous pourrez également aller directement sur le site de la fédération.

Claude Mémin

## La vie au Lycée

Sainte-Croix a connu une réorganisation importante pour l'année scolaire 2010 / 2011, marquée particulièrement par l'arrivée de Madame Hagron, nouvelle directrice de l'établissement, en remplacement de Monsieur Marras. Lors de notre dernière Assemblée générale en octobre, Madame Hagron a eu l'amabilité de se joindre à nous et de nous présenter les points forts de son projet, dans le cadre de la pédagogie Ignatienne.

La première partie de l'année a débuté par la mise en place de la réforme en classe de seconde ; nouveaux enseignements, nouvelles méthodes de travail. Les enseignements d'exploration mettent l'accent sur le travail en équipe et l'utilisation des outils de communication écrite et orale au travers de projets liés aux différentes disciplines proposées.

En langues tout particulièrement, les enseignants ont institué des groupes de compétences, permettant de favoriser la progression personnalisée de chaque élève.

Dès la seconde, des temps de réflexion sont mis en place pour accompagner les jeunes vers une meilleure connaissance d'eux-mêmes et leur permettant de s'interroger sur la question du sens qu'ils souhaitent donner à leur existence.

À la rentrée 2011, un autre changement attend l'établissement, cette fois à l'école maternelle et primaire, puisque le regroupement des deux écoles Sainte Anne et Sainte-Croix va être pleinement opérationnel. Des liens forts existaient déjà entre les deux établissements et Sainte-Croix met tout en œuvre pour que la rentrée prochaine se passe dans des conditions optimales.

Comme chaque année, le lycée a organisé diverses rencontres et conférences à l'intention des élèves. Un grand merci doit être adressé aux anciens et parents d'élèves qui sont intervenus dans ce cadre ; ainsi Eric de Braquilange, Pierre Bollée et Stéphane Cantin sont venus parler de leur parcours et expériences professionnelles.

Par ailleurs Sainte-Croix a conservé sa tradition d'ouverture sur l'Europe, grâce bien sûr à l'importance qu'il donne à l'enseignement des langues à travers ses classes européennes, mais également de par les divers voyages d'information et d'étude organisés chez nos voisins européens : l'Andalousie en octobre 2010, Auschwitz en février / mars 2011, Londres en mars 2011, l'Autriche en mai à l'invitation du lycée jésuite de Vienne, sans oublier les immersions de plusieurs semaines organisées en cours d'année dans des familles espagnoles (Malaga), allemandes (Wesphalie) ou autrichiennes (Vienne).



## *Sainte-Croix s'engage dans la rénovation bien nécessaire de l'établissement*

### *Cet article est un appel : Sainte-Croix a besoin de vous*

Il s'agit de mettre en œuvre un programme de rénovation de l'établissement (situé sur plus de 3 hectares) qui, au fil du temps, est devenu de plus en plus urgent et ne peut maintenant être différé. Malheureusement, ni le propriétaire ni le gestionnaire n'a les moyens de le mener à bien sans une aide extérieure, même si, pour certains travaux, les concours de l'Etat et / ou de la Région pourront être mobilisés.

Une partie de ces travaux est devenue urgente du fait de la réorganisation de l'enseignement privé catholique sur la ville du Mans. Ainsi le rapprochement avec l'Ecole Ste Anne située avenue Bollée et son rapatriement, à compter de septembre 2011, sur le site de Ste-Croix rendent indispensables l'aménagement des accès sur la rue de Malpalu ainsi que la création d'un préau et d'une salle de restauration pour les enfants. Or l'enseignement primaire et les écoles maternelles, qui sont de la compétence municipale dans le cadre défini par la loi Debré, ne peuvent bénéficier de quasiment aucune aide de la part de la ville du Mans, même si le lycée est, lui, sous contrat avec l'Etat.

Il y a aussi, le petit château, bâtiment emblème de l'Etablissement. Son état était tel que la commission départementale de sécurité a exigé qu'il soit désaffecté. Ainsi, aujourd'hui, il n'est plus utilisé. C'est de lui et de la vue sur le parc que tant Antoine de Saint-Exupéry qu'Hervé Bazin parlent dans leurs œuvres avec une certaine émotion. Il faut aujourd'hui le sécuriser avant de pouvoir le réutiliser. Pour cette réutilisation, plusieurs hypothèses sont envisagées car le lycée a des besoins. Mais comme il ne pourra probablement pas s'agir de salles de classes ou de cours, aucune aide ne peut être attendue des pouvoirs publics.

Les pavillons en bas du parc sur l'avenue Bollée tombent en ruine et deviennent dangereux pour les passants. Leur état ne donne pas une bonne image de l'établissement. Or le plan d'urbanisme récemment modifié interdit de les raser.

Il faut aussi reconstruire les vestiaires du gymnase (les anciennes classes de 6<sup>e</sup> dans les années 55) qui frôlent l'insalubrité et la répugnance. Ils ne sont bien évidemment plus adaptés aux exigences de l'hygiène contemporaine.

Les laboratoires de sciences ont besoin d'être modernisés et leurs équipements renouvelés ; de même pour les laboratoires de langues (le lycée comporte aujourd'hui des sections européennes réputées et a une vocation affirmée vers l'International).

Le bâtiment « chapelle », construit en 1955, n'a fait l'objet que d'un entretien minimal. Il a maintenant besoin d'une véritable rénovation.

Il faut enfin parler de la mise en conformité des bâtiments avec la réglementation sur le handicap qui oblige à mettre en place d'ici à deux ans plusieurs ascenseurs. Normalement, si tout se passe bien, cette dernière installation,

particulièrement onéreuse, devrait bénéficier d'une aide de la Région.

Comme vous pouvez le constater, le programme de travaux est considérable.

L'ampleur de ce programme, dont la réalisation s'échelonne sur environ 5 ans, nécessite des moyens importants. Mais il ne pourra être engagé que progressivement en fonction du montant des dons reçus.

Nous avons besoin de vous. Ce n'est que grâce à vous que les travaux indispensables pourront être réalisés.

Si vous voulez nous aider, ce dont nous ne pouvons douter, votre générosité vous permettrait de bénéficier d'avantages fiscaux substantiels dans le cadre tant de l'impôt sur le revenu que de l'ISF. Il vous faudrait alors diriger votre don vers la Fondation de Montcheuil, qui financera la réalisation. Suivant votre préférence, votre versement pourrait s'effectuer soit sur une seule année soit par tranche annuelle sur les cinq ans que dureront les travaux.

A titre d'exemple, un don de 100 euros au titre de l'impôt sur le revenu permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 euros et un don 100 euros au titre de l'ISF permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 euros. Les dons sont plafonnés à un pourcentage du revenu et du montant de l'impôt concerné. Les entreprises peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% sur les dons effectués dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaire HT.

La fondation de Montcheuil, reconnue d'utilité publique, a été créée à l'initiative de la province de France de la Compagnie de Jésus et a notamment pour vocation d'aider les établissements d'éducation. Un bulletin de versement est joint à ce numéro de « Nous ». Vous pouvez de plus prendre contact avec Jean-Noël Lesellier qui s'occupe tout particulièrement de ce projet ([jean-noel.lesellier@wanadoo.fr](mailto:jean-noel.lesellier@wanadoo.fr)). Si, comme nous l'espérons, vous êtes sensible à notre appel, nous vous remercions de préciser l'objet du don en y mentionnant : travaux de l'École et du Lycée Ste-Croix du Mans.

Même si les jésuites ne sont plus présents au quotidien dans l'établissement, mais seulement ponctuellement, Ste-Croix est toujours sous la tutelle de Compagnie de Jésus qui siège dans les instances tant de l'association propriétaire que de l'association gestionnaire. La pédagogie ignacienne constitue toujours le fondement de référence tant pour les enseignants que pour l'ensemble des éducateurs qui bénéficient régulièrement du concours du Centre d'études pédagogiques animé par les Jésuites.

En faisant un don ou un legs, à l'intention de Ste-Croix en passant par la fondation de Montcheuil, vous témoignerez votre reconnaissance à la compagnie de Jésus, aux enseignants qui ont contribué à faire de vous ce que vous êtes devenu.

Les diverses associations qui concourent toutes au succès de notre ancien « collège » et lycée vous remercient d'avance très sincèrement.

### Les CAILLARD d'AILLIERES (1550-2010)

#### *Itinéraire d'une famille engagée*

C'est le titre d'un ouvrage co-écrit par Geoffroy d'Aillières (promotion 1971) et René de Fougerolle, publié en décembre 2010 aux éditions Lacume, avec une préface de Jean-Marie Constant et de Nadine Vivier de l'Université du Maine, et un avant propos de Michel d'Aillières, malheureusement décédé depuis.

C'est un travail historique de 512 pages sur la famille et sur son rôle dans le département de la Sarthe. Michel d'Aillières, si connu des Sarthois dans son action de premier plan au service de ses concitoyens depuis la fin de la dernière guerre mondiale, a poursuivi ainsi une tradition familiale établie depuis plusieurs siècles.

L'ouvrage peut être commandé dans toute librairie. Vous pouvez également trouver plus d'information sur le site : [www.caillard-lelivre.com](http://www.caillard-lelivre.com)

## *Nos peines*

### ANCIENS ÉLÈVES

*Yves Lepelletier*  
le 21 janvier 2011 (promotion 1946)

### FAMILLE D'ANCIENS

*Monsieur d'Aillières* - 31 octobre 2010  
Père d'Emmanuel (promotion 1974),  
Président de l'association de gestion du lycée  
et Secrétaire de notre association,  
de Christian (promotion 1968), de Jean  
(promotion 1972), d'Hélène (promotion 1983)  
et de François-Xavier (promotion 1985)

*Monsieur Mortier* - 11 décembre 2010  
Père de Michel (promotion 1983), Président  
honoraire de notre association

*Madame Serré* - 10 février 2011  
Mère de Bernard (promotion 1961),  
de Marie-Dominique (promotion 1967)  
et de Gilles (promotion 1969)

*Madame de Chasteigner* - le  
Mère de Jean † (promotion 1964),  
de François (promotion 1977),  
de Bruno (promotion 1984)

*Le duc et la duchesse Decazes*  
respectivement les 17 mars et 2 janvier 2011  
Parents de Louis (promotion 1963)

*Madame du Couëdic* - 8 mai 2011  
Épouse de Charles (†), ancien Président de  
notre association,  
et mère d'Olivier (promotion 1988)

## *Contacts*

### PAR COURRIER

Associations des Anciens Élèves de  
Notre-Dame de Sainte-Croix  
25 rue Antoine de Saint-Exupéry  
72000 LE MANS

**PAR FAX** : 02 43 50 16 79

**PAR E.MAIL** :  
[contact@anciens-stecroix-lemans.com](mailto:contact@anciens-stecroix-lemans.com)